— Bot. L'*embryon* est la partie essentielle de la graine; c'est ce corps déjà organisé qui se trouve dans une graine parfaite après la fécondation, et qui constitue le rudiment d'un nouveau végétal semblable à celui qui l'a produit. Quelquefois il forme à lui seul la graine, ou plutôt l'amande, et dans ce cas il est immédiatement recouvert par l'épisperme ou tégument propre de la graine. Mais souvent il est accompagné d'un autre corps, l'endosperme, appelé aussi *albumen*, parce qu'il joue à l'égard de l'*embryon*, dans l'acte de la germination, le même rôle que le blanc de l'œuf dans la nutrition ou le développement du germe. La première disposition se présente dans le haricot, l'amandier; la seconde dans le ricin, le caféier, le dattier, le maïs, etc. L'*embryon* peut offrir des positions différentes relativement à l'albumen. Quelquefois il est complétement renfermé et enveloppé par ce dernier, comme dans le ricin. D'autres fois, au contraire, il est simplement appliqué sur un point de la surface et logé dans une petite fossette superficielle, comme dans le blé et le maïs, ou bien roulé autour de ce même albumen et l'enveloppant d'une manière plus ou moins complète, comme dans l'œillet, la nielle, la belle-de-nuit, etc. Ces deux dispositions ont reçu autrefois les noms d'*intraire* et *extraire*, termes qui ne sont plus guère usités aujourd'hui. L'*embryon* étant en quelque sorte un végétal déjà formé, toutes les parties qu'il doit un jour développer y existent, mais à l'état rudimentaire. C'est ce qui distingue l'*embryon* des corpuscules reproducteurs des plantes cryptogames, dans lesquels on ne voit aucun indice des organes qu'ils doivent plus tard développer. Il se compose de deux parties bien distinctes, l'axe et les appendices. La partie inférieure de l'axe se nomme *radicule;* c'est elle qui doit ultérieurement former la racine; elle est terminée en pointe, et regarde toujours le côté extérieur de la graine; le plus souvent libre, elle est, dans les conifères et les cycadées seulement, soudée à l'albumen; sa pointe correspond au *micropyle*, petite ouverture pratiquée dans le tégument de la graine. La partie supérieure de l'axe est la *tigelle*, qui deviendra plus tard la tige. Quant aux organes appendiculaires, on remarque d'abord les *cotylédons*, appelés aussi *feuilles primordiales* ou *feuilles séminales*, parce qu'ils représentent en effet les premières feuilles. Au-dessus des *cotylédons* se trouve la *gemmule* ou *plumule*, sorte de petit bourgeon qui présente le rudiment des premières feuilles proprement dites. L'*embryon* est quelquefois appelé *plantule;* d'autres fois ce nom est appliqué exclusivement à l'axe, qu'on appelle aussi *blastème*. Le point ou plutôt le plan intermédiaire entre la radicule et la tigelle, et qui est souvent assez difficile à déterminer, a reçu les noms de *collet* et de *nœud vital*. A un autre point de vue, on distingue dans l'*embryon* une extrémité supérieure ou *cotylédonaire*, et une extrémité inférieure ou *radiculaire*. La position relative de ces parties est importante à considérer. Quand la base de l'*embryon* correspond à la base de la graine (marquée par son point d'attache, *hile* ou *ombilic*), on le dit *dressé* ou *homotrope*. Si, au contraire, sa base correspond au sommet de la graine, il est *renversé* ou *antitrope*. Il peut aussi se trouver placé transversalement, par rapport à l'axe de la graine, de telle sorte qu'aucune de ses extrémités ne soit tournée vers la base ou le sommet de celle-ci; on l'appelle alors *hétérotrope*. Enfin, quand les deux extrémités de l'*embryon* se rapprochent et se touchent au même point de la graine, il est dit *recourbé* ou *amphitrope*. Ces diverses dispositions se traduisent, du reste, à l'extérieur de la graine par les positions respectives du *hile* et du *micropyle*. Dans certaines graines, l'*embryon*, et par suite ses différentes parties, sont d'une ténuité, d'une exiguïté telles, que leur observation en devient très-difficile; mais, dans l'acte de la *germination*, ces divers organes, en se développant, se prêtent beaucoup mieux à l'étude. L'importance de l'*embryon*, dans la vie du végétal, n'a pas besoin d'être démontrée; c'est la partie essentielle du végétal, ou mieux c'est le végétal lui-même en raccourci, en miniature, si l'on peut s'exprimer ainsi. Toute graine fertile doit renfermer un *embryon;* il en est même qui en contiennent plusieurs; telles sont celles de l'oranger, des conifères et des cycadées. L'*embryon* n'est pas moins important dans la classification des végétaux. Sa structure, sa position par rapport à l'albumen, quand celui-ci existe, le nombre et la forme des cotylédons, fournissent des caractères de premier ordre pour la distinction des genres et des familles. Tout ceci ne saurait, bien entendu, s'appliquer aux cryptogames.

EMBRYONÉ ou **EMBRYONNÉ, ÉE** adj. (an-bri-o-né — rad. *embryon*). Bot. Qui est muni d'un embryon. ‖ Se dit par opposition à INEMBRYONÉ.

— s. m. pl. L'une des deux grandes divisions du règne végétal, contenant les genres nombreux qui sont pourvus d'un embryon.

— **Encycl.** Les végétaux se divisent en deux grands embranchements, les *phanérogames*, munis d'organes sexuels apparents, et les *cryptogames*, qui en sont dépourvus. Les premiers ont pour organes reproducteurs des graines, et possèdent par conséquent un *embryon;* de là le nom de végétaux *embryonés;* et, comme l'embryon est ordinairement pourvu de cotylédons, on les appelle aussi *cotylédonés*. Nous disons ordinairement, et non toujours, car certaines plantes, telles que diverses renoncules, la cuscute, l'utriculaire, quelques orobanches, les orchidées, etc., ont un embryon dépourvu de cotylédons. Les opposés de ces termes sont *inembryonés* et *acotylédonés*. Les *embryonés* se divisent en *exogènes* ou *dicotylédonés* et *endogènes* ou *monocotylédonés*. (V., pour plus de détails, les différents mots cités dans cet article.)

EMBRYONELLE s. f. (an-bri-o-nè-le — rad. *embryon*). Bot. Corps au moyen duquel se reproduisent les plantes cryptogames.

EMBRYONIFÈRE adj. (an-bri-o-ni-fè-re — d'*embryon*, et du lat. *fero*, je porte). Hist. nat. Qui porte, qui contient un embryon.

EMBRYONIFORME adj. (an-bri-o-ni-for-me — d'*embryon*, et de *forme*). Hist. nat. Qui présente la forme d'un embryon.

EMBRYONNAIRE adj. (an-bri-o-nè-re — rad. *embryon*). Hist. nat. Qui a rapport à l'embryon : *On sait les doux ménagements par lesquels la nature fait passer le petit des animaux supérieurs de la vie* EMBRYONNAIRE *à la vie indépendante.* (Michelet.) *Les mammifères didelphes, durant leur vie* EMBRYONNAIRE, *ne tirent pas leur existence d'un placenta.* (L. Figuier.) ‖ On dit aussi EMBRYONIQUE.

— Fig. Qui est en germe, à l'état rudimentaire : *Avant la Révolution de février, le socialisme était à l'état* EMBRYONNAIRE. (Proudh.) *Le travail* EMBRYONNAIRE *de l'avenir est une des visions du philosophe.* (V. Hugo.) *L'état* EMBRYONNAIRE *des langues a pu durer fort peu de temps.* (Renan.)

— Bot. *Sac embryonnaire.* Syn. d'EMBRYON.

EMBRYONNAIREMENT adv. (an-bri-o-nè-re-man — rad. *embryonnaire*). A l'état embryonnaire : *Sous la Restauration, le socialisme n'existait qu'*EMBRYONNAIREMENT. (H. Castille.)

EMBRYOPARE adj. (an-bri-o-pa-re — d'*embryon*, et du lat. *pario*, j'enfante). Zool. Qui ne donne naissance qu'à de simples embryons.

EMBRYOPÉRITONIE s. f. (an-bri-o-pé-ri-to-nî — d'*embryon*, et de *péritoine*). Pathol. Grossesse dans le péritoine.

EMBRYOPHTHORIQUE adj. (an-bri-o-fto-ri-ke — du gr. *embruon*, embryon; *phthora*, destruction). Méd. Qui tue l'embryon.

EMBRYOPLASTIQUE adj. (an-bri-o-pla-sti-ke — du gr. *embruon*, embryon; *plassô*, je forme). Physiol. Qui a rapport à la constitution de l'embryon : *Cellules* EMBRYOPLASTIQUES.

— **Encycl.** On appelle noyaux, cellules ou éléments *embryoplastiques*, certains éléments anatomiques qui se présentent sous deux formes ordinairement coexistantes. La première est celle de noyaux libres, ovoïdes, souvent sans nucléole; la seconde, celle de cellules sphériques ou ovoïdes avec noyau pareil aux noyaux libres. Ces éléments constituent à eux seuls, mélangés à un peu de matière amorphe, le tissu du corps de l'embryon. La longueur des éléments *embryoplastiques* varie de 7 à 10 millièmes de millimètre, et leur largeur de 5 à 6 millièmes. Le tissu de l'embryon composé exclusivement d'éléments *embryoplastiques* est grisâtre, mou, pulpeux, demi-transparent. A mesure que l'embryon se développe et que les éléments lamineux, musculaires, nerveux, etc., y font apparition, le nombre des éléments *embryoplastiques* diminue. Un certain nombre d'entre eux persistent néanmoins pendant toute l'existence comme éléments accessoires des tissus.

Les éléments *embryoplastiques* que l'on retrouve chez l'adulte peuvent en certains cas être atteints d'hypergénèse, auquel cas ils donnent naissance à des tumeurs souvent appelées *encéphaloïdes*, et dont l'apparence rappelle le tissu embryonnaire. Leur couleur varie du rougeâtre au gris demi-transparent, d'après la proportion de vaisseaux et de granulations qu'elles renferment. Leur consistance est supérieure à celle du tissu embryonnaire, grâce aux fibres lamineuses fusiformes ou autres qui se trouvent entre les noyaux.

Ces tumeurs se voient principalement dans les organes parenchymateux, dans le tissu lamineux sous-cutané, dans le poumon, etc. Elles jouissent de la propriété de se généraliser et de se reproduire sur place assez rapidement, après leur ablation. Les éléments *embryoplastiques* sont remarquables, en effet, par leur énergique pouvoir de développement, de reproduction et de nutrition. Ils se comportent chez l'adulte comme chez l'embryon. Notons seulement ce fait que, dans les tumeurs auxquelles ils donnent lieu par hypergénèse, leur dimension est d'un tiers et même de moitié plus grande en longueur qu'à l'état normal, la largeur restant la même. Ils sont insolubles dans l'acide acétique.

EMBRYOPTÈRE s. m. (an-bri-o-ptè-re — du gr. *embruon*, embryon; *pteron*, aile). Bot. Genre de plantes.

EMBRYOSAC s. m. (an-bri-o-sak — d'*embryon*, et de *sac*). Bot. Rudiment de la graine, syn. d'OVULE. ‖ On dit plus ordinairement SAC EMBRYONNAIRE.

EMBRYOTÉGE s. m. (an-bri-o-té-je — d'*embryon*, et du lat. *tegere*, couvrir). Bot. Petite plaque écailleuse qui recouvre l'embryon dans la datte et dans quelques autres graines.

EMBRYOTHLASE s. f. (an-bri-o-tla-ze — du gr. *embruon*, embryon; *thlaô*, je brise). Chir. Démembrement du corps du fœtus dans le sein de la mère.

EMBRYOTHLASTE s. m. (an-bri-o-tla-ste — du gr. *embruon*, embryon; *thlaô*, je brise). Chir. Instrument au moyen duquel on brise les os du fœtus, afin d'en faciliter l'extraction quand l'accouchement est impossible.

EMBRYOTOCIE s. f. (an-bri-o-to-sî — du gr. *embruon*, embryon; *tokos*, enfantement). Térat. Monstruosité qui consisterait en ce qu'un enfant du sexe féminin naîtrait avec un embryon dans la matrice : *Des endocymiens ont été pris par erreur pour des cas d'*EMBRYOTOCIE.

EMBRYOTOME s. m. (an-bri-o-to-me — du gr. *embruon*, embryon; *tomê*, section). Chir. Instrument servant à dépecer le fœtus dans le sein de la mère.

EMBRYOTOMIE s. f. (an-bri-o-to-mî — du gr. *embruon*, embryon; *tomê*, section). Anat. Dissection du fœtus.

— Chir. Dépècement d'un fœtus qui est mort dans la matrice.

— **Encycl.** L'*embryotomie* est une opération par laquelle on divise, dans le sein de la mère, les parties du fœtus pour les extraire les unes après les autres, quand il y a impossibilité d'opérer l'accouchement d'une autre manière. L'*embryotomie* est beaucoup plus pratiquée en Angleterre qu'en France. Les médecins anglais, proscrivant l'opération césarienne, n'hésitent pas à mutiler l'enfant, alors même qu'il est vivant. Le bassin de la femme étant anormalement rétréci, le fœtus peut présenter, au détroit supérieur, son extrémité céphalique, son extrémité pelvienne ou une des parties moyennes de son corps : de là trois procédés opératoires relatifs à chacun de ces cas. Lorsque l'enfant se présente par la tête, le médecin, armé des ciseaux de Smellie ou du craniotome de Blot, conduit de la main gauche, avec précaution, la pointe de l'instrument jusque sur le crâne du fœtus, et, de la main droite, lui imprime des mouvements de rotation. Dès que l'instrument s'enfonce, le crâne est perforé. L'opérateur écarte les branches du craniotome, tranchantes en dehors, et élargit ainsi en tous sens l'ouverture qu'il vient de pratiquer. Après ce premier temps, on fait pénétrer l'instrument plus avant dans le cerveau, et, en l'agitant par des mouvements modérés, on parvient à broyer la matière cérébrale, que l'on extrait aussitôt par des injections avec une seringue armée d'une longue canule. Enfin, comme troisième temps de l'opération, il ne reste plus qu'à appliquer le forceps céphalotribe, qui aplatit la tête de l'enfant, et, au moyen de quelques tractions, on opère l'accouchement. Lorsque l'enfant se présente par les pieds, il peut arriver que, tout le corps étant déjà sorti, la tête soit arrêtée par un rétrécissement que les tractions ne peuvent pas vaincre. Il faut encore avoir recours à la craniotomie. Cette fois l'instrument perforateur doit être dirigé entre les parties génitales de la mère et la face dorsale du fœtus jusque sur la partie postérieure de l'occipital. Si ce procédé présentait de grandes difficultés, il faudrait tenter d'appliquer le craniotome dans la bouche et d'arriver ainsi au cerveau. Enfin, en cas d'impossibilité dans ces deux circonstances, il ne reste plus qu'à opérer la détroncation. On extrait ensuite la tête séparément. Si l'enfant se présente par le siége et que la version soit impraticable, Celse conseille la décollation, que M. Dubois a souvent opérée avantageusement, au moyen de longs ciseaux courbes qu'il introduisait dans l'utérus, en les faisant glisser sur la face palmaire des doigts jusqu'au cou de l'enfant. Le docteur Lee, en pareil cas, incisait profondément l'abdomen et le thorax. Il extrayait ensuite les parties à l'aide d'un crochet. Davis partageait le corps en deux moitiés qu'il enlevait séparément.

EMBRYOTOMIQUE adj. (an-bri-o-to-mi-ke — rad. *embryotomie*). Anat. Qui se rapporte à l'embryotomie : *Dissection* EMBRYOTOMIQUE.

EMBRYOTROPHE s. m. (an-bri-o-tro-fe — du gr. *embruon*, embryon; *trophê*, nourriture). Hist. nat. Substance qui enveloppe l'embryon, et qui sert à sa nourriture dans les premiers temps de son développement.

EMBRYULCE s. m. (an-bri-ul-se — du gr. *embruon*, embryon; *elkô*, je tire). Chir. Instrument dont on se sert, dans certains accouchements laborieux, pour extraire le fœtus.

EMBRYULCIE s. f. (an-bri-ul-sî — rad. *embryulce*). Chir. Extraction du fœtus opérée à l'aide des instruments.

EMBRYULE s. m. (an-bri-u-le — dimin. d'*embryon*). Physiol. Premiers rudiments de l'embryon.

EMBRYULIPARE adj. (an-bri-u-li-pa-re — d'*embryule*, et du lat. *pario*, j'enfante). Zool. Syn. d'EMBRYOPARE.

EMBU (an-bu) part. passé du v. Emboire. Dont les couleurs sont ternes : *Tableau* EMBU. *Couleurs* EMBUES.

— s. m. Peint. Tons ternes ou noirs d'un tableau embu : *Ce tableau a des* EMBUS *qui le déparent.*

EMBÛCHE s. f. (an-bû-che — de *en*, et de *bosc*, qui a signifié bois). Machination ayant pour but d'attirer quelqu'un pour le surprendre et lui nuire : *Tendre, dresser des* EMBÛCHES. *Echapper à une* EMBÛCHE. *Découvrir, déjouer des* EMBÛCHES. *A part ce qu'elle présente de lâche et d'abject, l'*EMBÛCHE *a un caractère de cruauté et d'égoïsme qui n'est pas ordinaire au piége proprement dit.* (St-Prosper.)

De qui se rend trop tôt, on doit craindre une em-[bûche.
CORNEILLE.

‖ Piége quelconque, ruse employée contre quelqu'un : *Un homme dissimulé loue ouvertement ceux à qui il dresse de secrètes* EMBÛCHES, *et il s'afflige avec eux, s'il leur arrive quelque disgrâce.* (La Bruy.)

— Moyen détourné et perfide de faire tomber dans le mal : *Votre cœur lui-même vous dresse des* EMBÛCHES. (Mass.)

— Embuscade :

Va-t'en faire venir ceux que je viens de dire,
Pour les mettre en *embûche* au lieu que je désire.
MOLIÈRE.

‖ Inus.

— **Syn. Embûche, embuscade, piége.** *Embûche* a eu longtemps le sens que nous donnons aujourd'hui au mot *embuscade;* il se prend maintenant dans un sens plus abstrait pour désigner tout moyen employé pour attirer celui à qui on veut nuire dans un lieu où il ne pourra se défendre et où il devra succomber; on y attache une idée de tromperie, d'attaque déloyale. *Embuscade* est proprement un terme de guerre, qui comprend dans sa signification les troupes qui se cachent pour surprendre l'ennemi, le lieu où elles se cachent et l'attaque même faite à l'improviste par ces troupes; il se dit par extension en termes de chasse, et même des animaux carnassiers. Le *piége* est plus fin, plus difficile à reconnaître que l'*embûche;* il ne suppose aucune attaque, et celui qui s'y laisse prendre se trouve aussitôt réduit à l'impuissance.

EMBÛCHÉ, ÉE (an-bû-ché) part. passé du v. Embûcher. Placé en embuscade : *Ennemi* EMBÛCHÉ.

— Véner. Entré dans le bois : *Cerf* EMBÛCHÉ.

— Eaux et for. Coupé, mis en bûches : *Bois* EMBÛCHÉ.

EMBÛCHEMENT s. m. (an-bû-che-man — rad. *embûcher*). Action de placer ou de se placer en embuscade. ‖ Vieux mot.

— Eaux et for. Commencement de la coupe d'un bois.

EMBÛCHER v. a. ou tr. (an-bû-ché — rad. *embûche*). Mettre en embuscade : EMBÛCHER *des assassins.* ‖ Vieux mot.

— Eaux et for. Commencer la coupe de : EMBÛCHER *un bois.*

— Véner. Faire rentrer dans le bois : EMBÛCHER *un cerf.*

S'embûcher v. pr. Se mettre en embuscade. ‖ Vieux mot.

— Véner. Entrer dans le bois pour échapper aux poursuites des chasseurs : *Le cerf* S'EST EMBÛCHÉ.

EMBUFFLÉ, ÉE (an-bu-flé) part. passé du v. Embuffler : *Etre* EMBUFFLÉ *par une coquette.*

EMBUFFLER v. a. ou tr. (an-bu-flé — de *en*, et de *buffle*, parce qu'on conduit les buffles à l'aide d'un anneau qu'on leur passe dans le nez). Mener par le nez, gouverner à sa guise; séduire, tromper : *Je ne m'étonne plus de ceux que les singeries d'Apollonius et de Mahomed* EMBUFFLÈRENT. (Montaigne.)

EMBUGH s. m. (an-bugh). Agric. Puisard; entonnoir. V. EMBUT.

EMBUNEAUTÉ, ÉE (an-bu-nô-té) part. passé du v. Embuneauter. Fumé : *Terre* EMBUNEAUTÉE.

EMBUNEAUTER v. a. (an-bu-nô-té). Agric. Syn. de FUMER, dans quelques parties de la Suisse française.

EMBUNGULA s. m. (an-bon-gu-la). Prêtre et magicien du Congo.

EMBUNY s. m. (an-bu-ni — lat. *umbilicus*, même sens). Nombril. ‖ On dit *embourigou* en provençal moderne.

EMBURELUCOCQUÉ, ÉE (an-bu-re-lu-ko-ké) part. passé du v. Emburelucocquer.

EMBURELUCOCQUER v. a. ou tr. (an-bu-re-lu-ko-ké). Autre orthographe du mot EMBERLOQUER ou EMBERLUCOQUER. ‖ On trouve aussi EMBURELICOQUER et EMBURELIQUOQUER.

EMBURY (Emma-Catherine MANLEY, mistress), femme de lettres américaine, fille d'un médecin de New-York, née dans cette ville vers 1808. En 1828, elle épousa M. Daniel Embury, de Brooklyn, et publia, sous le pseudonyme de *Janthe*, de nombreuses et gracieuses pièces de vers qui ont été réunies en un volume avec le titre de *Gnido* (1828). Mistress Embury a publié depuis plusieurs ouvrages en prose, parmi lesquels on a principalement remarqué : *Constance Latimer* ou *la Jeune aveugle;* les *Fleurs sauvages d'Amérique;* la *Famille Waldorf; Rayons de la vie domestique; Portrait de jeunesse*, et un grand nombre de petits romans pleins de grâce et de sentiment, qu'elle a fait paraître dans des ouvrages périodiques.

EMBUS s. m. (an-bu). Mar. V. EMBU.

— Mar. Absorption d'eau par la toile d'une voile. ‖ On écrit aussi EMBUT et EMBUS.

EMBUSCADE s. f. (an-bu-ska-de — rad. *embusquer*). Concert ou troupe de gens armés cachés dans un lieu couvert, afin de surprendre quelqu'un et de lui faire quelque violence : *Donner, tomber dans une* EMBUSCADE. *Dresser, faire une* EMBUSCADE. *Eviter, découvrir une* EMBUSCADE. *Une* EMBUSCADE *est plus sûre dans un terrain plat et uni, mais fourré, que dans des bois, parce qu'on s'en défie moins.* (Rollin.) *La bataille de la Trébie fut gagnée par Annibal sur Sempronius à l'aide d'une* EMBUSCADE *célèbre dans l'histoire de Rome.* (Bardin.)

Un projet d'*embuscade* occupe le renard.
DELILLE.

S'il pouvait par hasard choir en quelque *embuscade*,
Et que des égrillards, avec de bons bâtons...
REGNARD.

— Par ext. Lieu où l'on s'embusque :

S'il n'était qu'un jaloux sur terre et qu'une porte,
La porte servirait d'*embuscade* au jaloux.
E. AUGIER.

— *Etre, se mettre, se tenir en embuscade,* Se cacher pour surprendre quelqu'un au passage : *J'*ÉTAIS EN EMBUSCADE *au coin de la rue, prêt à le saisir dès qu'il paraîtrait.* (Acad.)

— **Syn. Embuscade, embûche, piége.** V. EMBÛCHE.

— **Encycl.** Art milit. Dans les milices byzantines et dans les légions romaines, on appelait *insidiateurs* les soldats chargés de dresser des *embuscades*. Il n'y a pas de règle à donner pour dresser une *embuscade :* tout dépend de l'intelligence du chef, de la façon dont il sait profiter des accidents du sol et se dérober à l'abri des plis de terrain, de l'obéissance et du sang-froid des hommes placés sous ses ordres, qui ne doivent agir qu'à son commandement, sans précipitation, et ne pas se laisser aller à l'envie naturelle d'atteindre trop vite le but. Inutile de dire que l'on doit profiter des temps noirs, des temps de brouillard, de la nuit, et s'établir de préférence près des chemins creux par lesquels l'ennemi doit passer. A quelle distance? Ni trop loin, ni trop près. Trop loin, l'ennemi aurait le temps d'échapper; trop près, on risquerait d'être découvert par les flanqueurs.

Une fois établi, chaque soldat, couché, assis ou debout, ne doit plus bouger, de crainte de donner l'alarme : il tient ses armes cachées, afin que leur éclat ne serve pas à faire découvrir l'*embuscade*.

On doit éviter, dit Bardin, de conduire aux *embuscades* des chiens, des juments, des chevaux entiers, de peur d'être trahis par les aboiements ou les hennissements.

Le même auteur rappelle quelques faits où les *embuscades* prudemment ordonnées ont décidé du gain des batailles.

La bataille de la Trébie fut gagnée par Annibal sur Sempronius à l'aide d'une *embuscade* célèbre dans l'histoire de Rome. Maurice de Saxe cite comme une des plus habiles *embuscades* celle de l'armée du prince Eugène à Luzzara.

Nous trouvons aussi dans la *Vie de Bayard* un exemple d'*embuscade* resté célèbre. M. de Terre-Basse le cite en ces termes : « Le chevalier de Bayard, ayant été averti par ses espions qu'il y avait à Naples un trésorier espagnol qui changeait de l'argent en or, ne douta point que cette somme ne fût destinée à Gonzalve; il résolut de ne rien négliger pour s'en emparer au passage. Ce général était bloqué à Barletta et sans argent pour la solde de ses troupes; les moindres convois étaient pour lui de la dernière importance. Bayard, aux aguets jour et nuit, apprit que le trésorier avait couché à quinze milles et qu'il se remettrait le lendemain en route pour Barletta, escorté d'un détachement de cavalerie.

» Le bon chevalier savait qu'il ne pouvait éviter un défilé assez étroit situé à trois milles de là, et il alla s'embusquer, avec vingt chevaux seulement, entre deux rochers sur le bord de la route. Son compagnon Tardieu reçut ordre de se porter plus bas avec vingt-cinq Albanais, pour que, si le trésorier venait à échapper d'un côté, il fût pris de l'autre. Vers sept heures du matin, les sentinelles avancées entendirent les pas des chevaux et vinrent avertir Bayard, qui recommanda le plus profond silence. Les Espagnols s'engagèrent en toute sécurité dans le défilé, conduisant au milieu d'eux le trésorier et son valet, qui portait l'argent en croupe. A peine furent-ils passés, que Bayard et ses gens se précipitèrent à leurs trousses aux cris de : France! France! Les Espagnols, surpris, et croyant avoir affaire à des ennemis plus nombreux, s'enfuient vers Barletta, laissant le pauvre trésorier et son valet entre les mains de Bayard, qui ne s'amusa point à les poursuivre, ayant tout ce qu'il voulait. »

EMBUSQUÉ, ÉE (an-bu-ské) part. passé du v. Embusquer. Placé en embuscade : *Troupe* EMBUSQUÉE. *Malfaiteurs* EMBUSQUÉS. *Gendarmes* EMBUSQUÉS. *On frémit en voyant la timide gazelle descendre au rivage où le tigre est* EMBUSQUÉ. (P.-L. Courier.)

Le loup sait se tenir prudemment *embusqué*.
DELILLE.

— Par anal. Placé dans un lieu propre à une embuscade : *Le château était* EMBUSQUÉ *dans un sentier scabreux, pour le fermer à l'ennemi.* (Chateaub.)

— Fig. Qui semble attendre quelqu'un en quelque lieu : *La jeune femme paraissait tremblante et incertaine; peut-être était-ce la première fois qu'elle cédait à la tentation* EMBUSQUÉE *derrière cette haie fatale.* (Gér. de Nerval.)

EMBUSQUER v. a. ou tr. (an-bu-ské — de *en*, et du radical germanique *busc, busk* — v. BOIS — qui se rapporte à la racine sanscrite *bhû*, croître, être, exister. Ce mot a, en vieux allemand, le même sens que *phuton* en grec. Mais il a pris aussi, dans le français moderne, l'acception restreinte de lame très-mince, d'une matière souple, qui sert à maintenir le devant d'un corps de jupe, *busc*. Nous retrouvons *busc*, avec sa signification primitive de forêt ou broussaille, dans *embusquer*, cacher dans le bois; italien *im-bosc-are; débusquer*, proprement faire sortir du bois, d'où l'expression de chasser d'un poste avantageux; *embûche*, guet-apens dans un bois; *embûcher*, entrer dans le bois; *débûcher*, sortir du bois. C'est aussi au même radical que se rapportent nos mots français *bois, bûche, bûcher, bûcheron, bouchon, bosquet, bocage, bouquet, bilboquet, buisson, boîte, boisseau*, etc.). Mettre en embuscade : EMBUSQUER *une troupe.* EMBUSQUER *des assassins.* EMBUSQUER *des gendarmes. Quoi! nous conduisons au gibet un malheureux que l'indigence* EMBUSQUE *sur un grand chemin, et l'on fera grâce à un brigand infiniment plus dangereux!* (Raynal.)

S'embusquer v. pr. Se mettre en embuscade : *S'embusquer derrière un rocher. Le cerf est doux, tranquille; il ne* S'EMBUSQUE *point dans l'épaisseur des forêts pour y commettre un crime.* (Saint-Foix.)

EMBUT s. m. (an-bu — de *en*, et du bas lat. *butis*, tonneau). Entonnoir. ‖ Vieux mot usité encore dans quelques patois.

— Mar. V. EMBU.

EMBUVAGE s. m. (an-bu-va-je — rad. *emboire*). Techn. En termes de tisseur, Raccourcissement de la chaîne par l'effet du tissage.

EMDEN ou **EMBDEN**, autrefois *Amisia*, ville de Prusse, prov. de Hanovre, dans l'Ost-Frise, arrond. et à 23 kilom. S.-O. d'Aurich, ch.-l. de bailliage, port de mer sur le golfe de Dollart, près de l'embouchure de l'Ems, auquel elle est reliée par un canal; 15,000 hab. Collége; école d'arts et métiers; école de navigation; institution de sourds-muets; musée; chantiers de construction navale; fabriques de calicots, de tabac, d'amidon, de toile à voiles; tanneries, brosseries, distilleries, etc. Place de commerce et port de mer le plus important du Hanovre; exportation de grains, de beurre, de fromages, de fils, de toiles, etc.

Emden, avec ses canaux et ses maisons de briques peintes de toutes couleurs, ressemble à une ville hollandaise. La plupart de ses maisons ont sur la rue des pignons à étages, arrondis ou capricieusement ornementés. L'église paroissiale et l'hôtel de ville, construit de 1574 à 1576, sur le modèle de celui d'Anvers (tableaux allégoriques, boiseries étranges et curieuse collection d'armes et d'armures), sont les seuls édifices remarquables d'Emden.

Depuis un siècle, Emden a changé six fois de nationalité. Conquise en 1744 par la Prusse, avec la Frise orientale, dont elle avait été longtemps le chef-lieu, elle devint hollandaise en 1804, française en 1810, prussienne en 1814, hanovrienne en 1815 et de nouveau prussienne en 1866. D'énormes digues protégent Emden contre les inondations toujours menaçantes de la mer du Nord. Un service de bateaux à vapeur la met en communication avec Delfzyl, ville hollandaise.

ÉMÉ s. m. (é-mé). Ornith. Nom vulgaire du casoar à casque.

ÉMÉCHÉ, ÉE (é-mé-ché) part. passé du v. Emécher : *Cheveux* ÉMÉCHÉS.

— Argot. Ivre ou presque ivre.

ÉMÉCHER v. a. ou tr. (é-mé-ché — du préf. *é*, et de *mèche*. Change *é* en *è* devant une syllabe muette : *J'émèche, qu'ils émèchent;* excepté au fut. de l'ind. et au cond. prés. : *J'émécherai, il émécherait*). Mettre en mèches : EMÉCHER *des cheveux.*

S'émécher v. pr. Former des mèches : *Les boucles de ses cheveux gris* S'ÉMÈCHENT *sur son large front.* (E. Gonzalès.)

— Argot. S'enivrer, commencer à être ivre.

EMELRAËT, peintre flamand, né à Bruxelles vers 1612. Il fit un long séjour à Rome et vint ensuite se fixer à Anvers, où il peignait des sujets religieux pour les églises et les couvents, et des paysages dans les tableaux des autres peintres. On cite parmi ses meilleures productions un *Saint Joseph* qu'il peignit pour les carmes déchaussés d'Anvers.

ÉMÉNADIE s. f. (é-mé-na-dî). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères de la tribu des mordelles, comprenant quatre espèces, dont deux habitent l'Europe et les deux autres le Sénégal.

EMENDANDA s. m. pl. (é-main-dan-da — mot lat.). Typogr. Corrections à faire : *S'assurer de l'exactitude des* EMENDANDA.

ÉMENDATEUR, TRICE s. (é-man-da-teur, tri-se — lat. *emendator;* de *emendare*, corriger). Personne qui corrige un texte. ‖ Peu usité.

ÉMENDATIF, IVE adj. (é-man-da-tiff, i-ve — du lat. *emendatus*, corrigé). Qui émende, qui réforme : *Saint Clément d'Alexandrie proposait les châtiments qui sont de deux sortes : châtiments correctifs et* ÉMENDATIFS, *s'il est permis d'inventer ce mot.* (Boss.) ‖ Inus.

ÉMENDATION s. f. (é-man-da-si-on — lat. *emendatio;* de *emendare*, corriger). Correction : *Je ne veux oublier l'*ÉMENDATION, *partie, certes, la plus utile de nos études; son office est d'ajouter, ôter ou changer à loisir ce que la première impétuosité et ardeur d'écrire n'avait permis de faire.* (Dubelloy.) ‖ Vieux mot.

— A signifié Amende.

— Rhét. Figure de pensée par laquelle on paraît se reprendre, s'excuser auprès des auditeurs, après avoir avancé une chose ou s'être servi de termes un peu hardis.

ÉMENDE s. f. (é-man-de). Forme ancienne du mot AMENDE.

ÉMENDÉ, ÉE (é-man-dé) part. passé du v. Emender : *Texte* ÉMENDÉ. ‖ Vieux mot.

ÉMENDER v. a. ou tr. (é-man-dé — du lat. *emendare*, corriger, réformer; de *e*, et *menda*, faute. Le latin *menda*, faute, proprement défaut, difformité, se rapporte au sanscrit *mandas*, peu, petit, de la racine *mand, man*, rapetisser. Le latin *mendacium*, ce qui est fautif, mensonge, et *mendicus*, qui manque de tout, indigent, mendiant, se rattachent à la même origine). Corriger, réformer : EMENDER *un texte.* ‖ Vieux mot.

— Jurispr. Réformer, redresser : EMENDER *un arrêt.*

ÉMENTITION s. f. (é-man-ti-si-on — du préf. *é*, et de *mentir*). Mensonge, feinte. ‖ Vieux mot.

ÉMERAN (saint), prélat français, né à Poitiers vers 605, mort en Bavière en 652. Il devint, en Aquitaine, évêque d'une ville qui n'est pas désignée. S'étant rendu en Bavière pour y prêcher la foi, il fut très-bien reçu par Théodon, prince souverain de ce pays. Mais Otte, fille de Théodon, étant à cette époque devenue enceinte par le fait d'un jeune seigneur nommé Sigebaud, Emeran, qui partait pour Rome, autorisa la jeune coupable à l'accuser lui-même auprès de son père, pour sauver son amant. Lauther, frère d'Otte, partit alors furieux, atteignit l'évêque, lui fit crever les yeux et le tua. On célèbre la fête de saint Emeran le 22 septembre.

Émerance, roman par Mme Ancelot (Paris, 1842). L'action de ce roman, dégagée des nombreux incidents qui l'entravent, est fort simple. Antonin Dermond est un homme de vingt-cinq ans, à la fois épris de la gloire littéraire et d'une belle jeune fille du nom d'Emerance. Le château de Valincourt, qu'elle habite, est situé près de la ville où Antonin poursuit, dans l'obscurité, sa vie laborieuse, en attendant le grand jour de son voyage à Paris. Grâce à l'amitié qui le lie au comte Rodolphe, Antonin a été reçu au château de Valincourt. Il a vu Emerance, et l'amour s'est développé bientôt avec énergie dans cette âme où il s'éveillait pour la première fois. Une affection chaste et pure naît en même temps dans le cœur d'Emerance. Antonin et la jeune fille ne tardent pas à s'avouer le sentiment qui les anime, et des serments échangés à la face du ciel consacrent l'union de ces âmes sympathiques. Malheureusement, la vie de bonheur et d'amour que rêvent Emerance et Antonin ne pourra se réaliser que dans un lointain avenir : Emerance n'a pas de fortune, Antonin est pauvre, et il ne voudrait pas condamner sa bien-aimée à une vie de privations et de misère. Il faut donc qu'il travaille, qu'il fasse reconnaître par le monde sa supériorité intellectuelle, et qu'il arrive par la gloire au bien-être. Par un heureux concours de circonstances, la jeune fille est appelée à accompagner à Paris son amie et sa protectrice, la baronne de Valincourt. Antonin la suit, et, toujours grâce à l'amitié du comte Rodolphe, il se fait ouvrir les salons de Mme de Savigny, chez laquelle habite Emerance. Ainsi s'achève ce qu'on pourrait appeler la première partie du roman, qui se passe tout entière dans les calmes solitudes du Jura. La seconde partie forme un contraste complet avec la première. Comment la chaste passion née à l'ombre des chênes verts, sous les rayons d'un ciel de printemps, traversera-t-elle les orages et les fêtes d'un hiver parisien? C'est sur cette question que repose principalement l'intérêt de cette partie du roman. Arrivé à Paris, Antonin est d'abord séduit par l'aimable conversation de Mme de Savigny. Puis, une fois entré dans le monde, il en accepte si rigoureusement tous les devoirs, que c'est à peine s'il trouve quelques instants dans la journée à consacrer à Emerance; encore est-ce à l'heure de réception de Mme de Savigny. Il y avait là, croyons-nous, une mesure à garder entre les aveugles transports du cœur d'Antonin dans les campagnes du Jura et sa subite indifférence dans les salons de Paris. Quoi qu'il en soit, Antonin ne perd pas son temps : il visite des députés et des journalistes; il étudie la vie parisienne dans toutes ses nuances, et ce monde le domine et l'attire de plus en plus. Bientôt pourtant un nouveau revirement a lieu dans son esprit. Ce monde, qu'il avait vu d'abord à travers les nuages dorés de l'ambition, il le maudit maintenant qu'il a publié un livre auquel on n'a pas accordé la moindre attention, et, enveloppé dans son orgueil, au lieu de chercher à triompher de l'indifférence du public par de nouveaux travaux, il crie à l'ingratitude et à l'injustice des hommes. Quant à Emerance, il l'a oubliée, et la pauvre fille, frappée au cœur par la conduite du jeune ambitieux, sent bientôt la douleur morale se traduire pour elle en souffrances physiques. On espère la guérir en la ramenant au château de Valincourt, dans les beaux lieux où s'est passée son enfance et où a grandi son funeste amour. Mais il est trop tard. Des douleurs trop vives ont brisé cette frêle organisation, et quand Antonin, désespéré, repentant, arrive au château pour implorer le pardon de l'ange dont il a détruit le bonheur, la jeune fille rend le dernier soupir en tombant dans les bras de son amant. Telle est l'action développée dans ce roman, qui, à son jour, a captivé ses lecteurs et surtout ses lectrices. Comme peinture des passions et comme esquisse de mœurs, *Emerance* laisse pourtant beaucoup à désirer, et si l'on y trouve parfois quelque finesse et quelque vérité, c'est à côté, le plus souvent, d'une exagération ou d'une insuffisance très-marquée. Quant au style, il est, comme la plupart des romans du même auteur, ou trop négligé, ou trop plein de recherche; mais ce qu'on ne saurait pas plus refuser à *Emerance* qu'à *Marie* ou à *Gabrielle*, c'est l'émotion vraie et la vivacité spirituelle qui remplissent un grand nombre de chapitres.

ÉMERAUDE s. f. (é-me-rô-de — du gr. *smaragdos;* pour plus de détails, v. l'art. encycl.). Minér. Pierre précieuse diaphane, le plus souvent d'une belle couleur verte, et dans laquelle les minéralogistes reconnaissent un double silicate coloré par de l'oxyde de chrome : *Un collier d'*ÉMERAUDE. *On a cru longtemps que les* ÉMERAUDES *d'un vert gris venaient des grandes Indes, et c'est pour cela qu'on les appelait orientales.* (Raynal.) *L'*ÉMERAUDE *présente une extrême variété de couleurs.* (A. Maury.) *Il y a des* ÉMERAUDES *blanches et des* ÉMERAUDES *jaunes.* (A. Karr.)

On polit l'*émeraude*, on taille le rubis.
BOILEAU.

L'*émeraude* lançait sa flamme verdoyante.
THOMAS.

‖ *Emeraude du Brésil*, Variété de tourmaline. ‖ *Emeraude morillon*, Variété verte de fluorure de chaux.

— *Couleur d'émeraude, Vert d'émeraude* ou simplement *Emeraude*, Belle couleur verte qui ressemble à celle de l'émeraude; objet qui a une belle couleur verte : *Quelquefois une cantharide, nichée dans la corolle de la rose, en relève le carmin par son* VERT D'ÉMERAUDE. (B. de St.-P.) *Ce coin de terre est une* ÉMERAUDE *parfumée.* (Balz.) *Quand l'eau dort sous les roches, ses yeux d'*ÉMERAUDE *ont le regard perfide d'une naïade qui fascinerait le passant pour le noyer.* (H. Taine.)

Les vents ont leur parfum, l'herbe son *émeraude*.
TH. DE BANVILLE.

Pour nuancer son arc, Iris aux feux du jour
En dérobait l'azur, le pourpre et l'*émeraude*.
PARSEVAL-GRANDMAISON.

Des nymphes la troupe folâtre
Danse et foule d'un pied d'albâtre
L'*émeraude* des tapis verts.
LEBRUN.

L'insecte vert qui rôde
Luit, vivante *émeraude*,
Sous les brins d'herbe verts.
V. HUGO.

— Poétiq. *Ile d'émeraude* ou *Ile verte*, Nom que l'on donne à l'Irlande, à cause de la fraîcheur de sa végétation.

— Philos. hermét. *Emeraude des philosophes*, Rosée de mars et de septembre.

— Ornith. *Emeraude-améthyste*, Nom vulgaire du colibri bleu et vert, appelé aussi OISEAU-MOUCHE À GORGE VERTE. ‖ s. m. pl. Nom donné à un groupe de colibris.

— Entom. Espèce de cétoine d'un vert d'émeraude.

— Adjectiv. Qui a la couleur de l'émeraude : *Vert* ÉMERAUDE. *Nuance* ÉMERAUDE.

— **Épithètes.** Verte, verdoyante, chatoyante, vive, pure, nette, transparente, claire, diaphane, riche, précieuse, rare, superbe, magnifique, brillante, éclatante, étincelante, resplendissante.

— **Encycl.** Linguist. Le mot *émeraude* vient directement du latin *smaragdus*, dérivé lui-même du grec *smaragdos*, qui se rapporte au sanscrit *açmagardha*, littéralement cœur de pierre. Le sanscrit *açma, açman*, pierre, vient de la racine *aç*, pénétrer, qui, outre le sens de mouvement rapide, prend, dans plusieurs dérivés, celui de être tranchant, aigu, acéré, latin *acies*. Si l'on se souvient que la pierre a servi, avant l'emploi du métal, à former des outils tranchants et des armes, on ne doutera pas que son nom ne dérive de la même notion. Le sanscrit *açman*, pierre, est exactement le grec *akmôn*, enclume, et cette coïncidence, doublement remarquable, prouve qu'on se servait anciennement d'une grosse pierre pour le travail des métaux. Roth a montré que cette analogie des noms s'étend à des traditions mythiques d'une haute antiquité. En sanscrit, *açman* désigne le carreau de foudre que lance le dieu Indra, et dans la

Théogonie d'Hésiode on voit Jupiter lancer l'*akmôn*, qui met dix jours à tomber sur la terre. Il ne peut guère être ici question d'une enclume; mais comme la foudre tombe plus vite, il est à croire que le sens spécial du mot a contribué à altérer la tradition primitive. Celle-ci rappelle, d'une autre part, le marteau que lance le dieu Thor en guise de foudre, et dont le nom *hamor* signifie aussi rocher. Ces mythes se lient sans doute à la croyance populaire et très-répandue encore, que le tonnerre tombe quelquefois en pierre, croyance à laquelle la chute des bolides et les fulminites ou tubes vitreux produits dans le sable par le feu de la foudre paraissent avoir donné naissance. Quant au sens de nuage, d'éther, de ciel, que prend *açman* en sanscrit védique et en zend, et que Roth retrouve également dans le *Akmôn*, père d'Uranus, dont parle Eustathius, Pictet doute qu'il faille l'expliquer par cette circonstance que l'on se figurait le ciel comme une voûte de pierre, et il préfère revenir au sens primitif de la racine sanscrite zend *aç*, pénétrer, s'étendre, remplir l'espace. La seconde partie du mot sanscrit *açmagardha* est de même exactement le grec *kardia*, cœur, latin *cor*, irlandais *cridhe*, cymrique *craidd*, gothique *hairto*, etc., de la racine *ghurd*, *hurd*, *ghœrd*, *hard*, *kard*, *kurd*, toutes formes alliées qui signifient sauter, bondir, palpiter, et désignent ainsi le cœur de la façon la plus naturelle et la mieux appropriée à ses fonctions. V. CŒUR.

— Minér. L'*émeraude* est une des pierres précieuses dont l'aspect est le plus agréable : aussi les beaux échantillons atteignent-ils souvent un prix très-élevé. Mais il s'en faut de beaucoup que toutes les *émeraudes* aient la teinte verte si pure et la transparence si parfaite qu'on admire dans quelques parures. Certaines d'entre elles sont à peine jaunâtres et même quelquefois tout à fait blanchâtres. Les anciens comptaient l'*émeraude* verte parmi les plus belles gemmes; ils la tiraient des parties australes de l'Egypte. C'est auprès de Kosséir, au mont Zabara, qui fait partie de la chaîne arabique, que les mines d'*émeraudes* exploitées par les anciens ont été retrouvées dernièrement. M. Caillaud, de Nantes, auquel cette découverte est due, a constaté qu'à Zabara les *émeraudes* sont implantées ou disséminées dans un micaschiste noir; elles sont d'un beau vert, mais d'une limpidité imparfaite. Plusieurs *émeraudes* originaires de cette mine ont été célèbres au moyen âge; parmi elles on peut citer celle qui orne le sommet de la tiare du pape. La transparence est loin cependant d'en être parfaite et les dimensions n'en sont pas considérables : elle a 0m,027 de hauteur et 0m,035 de largeur. Sa forme est celle d'un cylindre trapu terminé en calotte à peu près sphérique à l'une de ses extrémités. C'est encore d'Afrique que sont originaires les *émeraudes* qui font partie de trésors d'anciennes églises, de même que plusieurs pierres fameuses chez les Romains. De ce nombre est la belle *émeraude* taillée qui, suivant Pline, servait de verre grossissant à Néron pour regarder les jeux du cirque.

Dans la classification adoptée par les anciens, l'*émeraude* occupait le troisième rang parmi les pierres précieuses. Le diamant tenait, comme on sait, la première place, et la seconde était réservée à la perle. Dans la joaillerie, on distingue deux variétés bien distinctes d'*émeraudes :* ce sont l'*émeraude* verte et le béryl. L'*émeraude* verte, qui doit sa couleur au sesquioxyde de chrome, existe dans un grand nombre de localités; mais les plus beaux échantillons sont tous originaires du nouveau monde. C'est du Pérou que les premières *émeraudes* irréprochables ont été apportées en Europe; aussi les joailliers ont-ils pris l'habitude d'appeler *émeraudes du Pérou* toutes celles qui sont parfaites, sans s'inquiéter autrement de leur véritable provenance. En réalité, la véritable patrie des gemmes qui nous occupent en ce moment n'est pas le Pérou, mais la Colombie. C'est, en effet, dans cette province, dans la Nouvelle-Grenade, à Muzo, dans les environs de Santa-Fé-de-Bogota, que se trouvent les riches mines qui les fournissent.

Cortez rapporta en Europe cinq de ces magnifiques joyaux. La femme de Charles-Quint les désirait ardemment; mais Cortez en disposa en faveur de sa jeune fiancée, et l'on suppose que le dépit qu'en ressentit l'impératrice ne fut pas sans influence sur les destinées du conquérant. Quelques marchands grecs offrirent, dit-on, pour une seule de ces pierres, 40,000 ducats (plus de 400,000 fr. de notre monnaie) à Cortez. Ces pierres avaient été taillées par les Aztèques avec un art infini, l'une en forme de rose, une seconde en forme de corne, une autre en forme de poisson avec des yeux d'or, la quatrième en forme de sonnette avec une belle perle pour battant; la cinquième, la plus précieuse de toutes, était une petite coupe montée sur un pied d'or, avec quatre petites chaînes du même métal venant se réunir à une grosse perle centrale. C'est de la même source que proviennent probablement les magnifiques *émeraudes* de la collection royale à Madrid, dont quelques-unes sont, à ce qu'on assure, aussi grandes que celle du duc de Devonshire et de la plus belle eau.

Les *émeraudes* sont plus belles au jour. Pour qu'elles conservent leur effet à la lumière, il est nécessaire qu'elles soient enchâssées avec de petits diamants et des perles. On les taille généralement en forme de table carrée, avec les côtés en biseau et la surface inférieure en facettes. Beudant, dans sa *Minéralogie*, établit ainsi la valeur des *émeraudes* de belle couleur et sans pailles : pierre de 4 grains, de 100 fr. à 120 fr.; de 8 grains, 240 fr.; de 15 grains, 1,500 fr.; et illicite une belle *émeraude*, pesant 24 grains, qui a été vendue 2,400 fr.

Un savant, M. Léwy, a étudié avec une très-grande attention le gisement des *émeraudes*. D'après lui, ces pierres forment des veines horizontales à travers un calcaire bitumineux renfermant des fossiles, que M. Léwy se croit autorisé à rapporter à l'étage néocomien ou crétacé inférieur. Ce terrain calcaire, qui renferme, outre les *émeraudes*, du quartz hyalin, du calcaire spathique, de la pyrite et de la parisite, repose sur des assises de schiste noir. Nous dirons à ce sujet que les micaschistes noirs servent souvent de gangue aux *émeraudes* vertes. Nous avons dit que celles de la haute Egypte avaient un pareil gisement; il faut ajouter que le micaschiste noir de la vallée de Heubach, près de Salzbourg, renferme des *émeraudes*, que le micaschiste noir des montagnes de Morne, en Irlande, en contiennent aussi, et enfin que le micaschiste noir qui existe dans le district de Kathérinenbourg, sur les bords du Takowaja, en Sibérie, a fourni des *émeraudes* remarquables par leurs énormes dimensions. L'*émeraude* béryl a été subdivisée par les lapidaires en béryl noble, appelé aussi aigue-marine, que l'on reconnaît à sa teinte glauque passant par nuances insensibles du vert au bleu, et rappelant la couleur de l'eau de la mer, et en béryl commun, qui est tantôt jaune, tantôt blanc, plus ou moins jaunâtre, et quelquefois d'un gris plus ou moins foncé. Enfin on en trouve qui sont parfaitement blancs, ou même incolores et transparents, à l'île d'Elbe, en France et en Bavière. L'aigue-marine, qui, lorsqu'elle est bien pure, acquiert en joaillerie une grande valeur, se trouve en cristaux d'une belle transparence à Cangarjum, dans le district de Coimbetoor, dans l'Indoustan, au milieu du granite; au Brésil, dans la province de Minas-Geraes, et en Sibérie, dans les granites et les pegmatites du district de Nertschinsk, principalement au mont Aduntschilon et dans la vallée de l'Urulga, et aussi à Mursinsk et à Schaitansk, près de Kathérinenbourg. Dans ces diverses localités, l'aigue-marine est accompagnée de la topaze. Les béryls communs se trouvent en une multitude d'endroits et particulièrement à Tamela en Finlande, à Brodoo en Suède, à Fossum en Norvége, à Penig en Saxe, à Schalkenwald en Bohême, à Zwegel en Bavière, à Wicklow et à Killiney en Irlande; aux Etats-Unis, à Grafton et à Compton dans le New-Hampshire, à Rogalston dans le Massachusetts, à Bowdoinham et à Haddam en Connecticut; en France, aux environs de Nantes en Bretagne, à Chanteloube dans le Limousin, et dans les granites des environs d'Autun. Pendant bien longtemps cette distinction entre l'*émeraude* et le béryl, qui existe encore en joaillerie, fut admise aussi en minéralogie. Vauquelin commença à ébranler cette distinction en prouvant que la composition chimique des deux minéraux est la même, et Haüy acheva de la détruire par l'étude des formes cristallines, qui se trouvent identiques dans les deux cas. Romé de Lisle est le premier qui ait conçu l'idée de réunir dans une même espèce l'aigue-marine et l'*émeraude*. Il avait observé la première sous la forme du prisme péridodécaèdre qu'affecte la seconde, et, en combinant cette analogie de forme, qui, par elle-même, n'était pas assez décisive, — car on connaît beaucoup d'autres minéraux qui se présentent sous cette même forme avec la même dureté et la même pesanteur spécifique, — il avait jugé que les deux substances devaient être identiques. Néanmoins elles ont été encore, pendant longtemps, regardées par tous les minéralogistes comme formant deux espèces distinctes. L'abbé Haüy, ayant aperçu des facettes terminales sur quelques cristaux entrelacés dans un groupe d'aigues-marines de Sibérie, parvint à reconnaître que ces cristaux avaient identiquement les formes de ceux de l'*émeraude*. Il résultait pour lui, de la mesure des angles combinée avec les lois de structure, que les deux substances avaient une molécule intégrante semblable, le prisme triangulaire équilatéral, ayant pour pans des carrés. Cependant il remarqua que, cette forme étant la limite des prismes triangulaires, elle pouvait être commune à plusieurs minéraux. Aussi rechercha-t-il un nouveau terme de comparaison dans les propriétés optiques; mais il se présentait ici un obstacle à la réunion des deux substances. A l'époque où il entreprit ces intéressantes recherches, Haüy avait déjà observé que l'*émeraude* possède la double réfraction. Voulant savoir si l'aigue-marine jouit de la même propriété, il fit tailler un prisme limpide de cette dernière substance dans un premier sens perpendiculaire à l'axe, et dans un second incliné sur le même axe d'environ 60 degrés, en sorte que l'angle réfringent était d'environ 30 degrés. Ce prisme, essayé de toutes les manières, ne laissait voir qu'une seule image de tous les objets. De plus, le physicien Charles ayant présenté l'angle réfringent à un rayon de lumière introduit par le trou d'une chambre obscure, le spectre solaire projeté sur un carton blanc à 25 pieds de distance fut également simple. Haüy crut si bien avoir, par ces expériences, résolu la question, qu'il imprima dans son *Extrait d'un traité de minéralogie*, publié à Paris par ordre du Conseil des mines, en l'an V de la République, que le caractère le plus tranché pour reconnaître l'*émeraude* du béryl consistait dans sa réfraction, qui était double, tandis que celle du béryl était simple. Malgré tout, cependant, le savant abbé était toujours frappé de l'accord qui régnait entre les autres caractères de ces deux minéraux, et qui s'étendait jusqu'à la ressemblance des formes secondaires. Il réfléchit, en outre, que l'une des deux faces produites artificiellement sur le prisme d'aigue-marine, celle qui était perpendiculaire à l'axe, avait une position qui était comme la limite de toutes les autres, et que les limites ont cette propriété que certaines quantités deviennent nulles en les atteignant. Il soupçonna que tous les cristaux à double réfraction pourraient bien avoir un sens où ils ne doubleraient pas les images des objets, comme cela avait, déjà à cette époque, été observé pour le cristal de roche par le P. Beccaria. Haüy fit donc tailler un second prisme d'aigue-marine de façon que les deux faces produites fussent inclinées sur l'axe en même temps qu'elles l'étaient l'une sur l'autre, et dès lors les objets vus à travers ce prisme parurent doubles. Des expériences analogues, faites sur d'autres cristaux, donnèrent des résultats semblables. Ainsi tous les caractères physiques et géométriques s'accordaient à solliciter entre l'*émeraude* et l'aigue-marine un rapprochement auquel la chimie a donné sa sanction. Les premières analyses faites de l'une et de l'autre substance minérale par Vauquelin semblèrent prouver que la composition était très-différente. La différence, Vauquelin le reconnut bientôt lui-même, venait de ce que ce chimiste trouvait dans l'aigue-marine une matière terreuse d'une nature jusqu'alors inconnue et que l'*émeraude* ne lui avait point offerte; mais, ayant recommencé l'analyse de celle-ci, il parvint à y trouver la glucine. Voici quelques-unes des analyses faites par Vauquelin :

— *Emeraude de Limoges :* silice, 67,40; alumine, 16,10; glucine, 13,30; protoxyde de fer, 0,70; chaux, 0,50.

— *Emeraude du Pérou :* silice, 64,60; alumine, 14,00; chaux, 2,56; glucine, 13,00; oxyde de chrome, 3,50.

— *Emeraude blanche :* glucine, 16,0; alumine, 13,0; silice, 69,0; chaux, 0,5; fer, 1,0.

Vauquelin, dans le cours de ses recherches, est parvenu à cette conclusion, que nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer, que la couleur verte des *émeraudes* est due à l'oxyde de chrome. Cette manière de voir n'a pas été adoptée par tous les minéralogistes. M. Léwy est du nombre des savants qui n'admettent pas la nature minérale du principe colorant des *émeraudes*. Il a reconnu que les *émeraudes* vertes de la Nouvelle-Grenade contiennent toujours une petite quantité d'eau, de soude et d'une matière organique volatile, qui paraît être un carbure d'hydrogène. Il a vu que la teinte verte est souvent très-intense là où la quantité d'oxyde de chrome est infiniment petite, et que, au contraire, l'intensité de la couleur est d'autant plus forte que la proportion de la substance organique est plus grande. Il a donc été conduit à faire jouer à cette substance le rôle d'une véritable teinture organique, d'autant mieux que, selon lui, la chaleur a pour effet de décolorer les *émeraudes* vertes. Les formes cristallines de l'*émeraude* appartiennent au système hexagonal à modifications holoédriques. La forme fondamentale de ce minéral est le prisme droit à base hexagonale. Les cristaux ne se terminent jamais par des pyramides, mais simplement par des faces planes perpendiculaires à l'axe; leur aspect est constamment prismatique; ils sont simplement modifiés par de petites facettes placées sur les angles ou sur les arêtes. Les pans des prismes sont ordinairement striés longitudinalement. Nous citerons, parmi les variétés de formes les plus importantes, l'*émeraude* primitive, qui se présente en prismes hexagonaux sans modification. Le béryl commun de Limoges affecte cette forme. Il se présente en prismes semi-opaques d'un jaune verdâtre, de plusieurs décimètres de long sur un ou deux de large. Aux Etats-Unis, il existe en prismes bien plus volumineux encore, de 4 à 5 pieds de long sur 1 de large, et de 2,000 à 3,000 livres pesant. Les cristaux d'*émeraude* verte sont très-fragiles au sortir de la mine et lorsqu'ils sont encore imprégnés de leur eau de carrière; ils acquièrent plus de consistance par une lente dessiccation. Les gros cylindres ou prismes arrondis d'aigue-marine se cassent transversalement suivant des faces courbes, de manière que les tronçons se terminent d'un côté par une saillie et de l'autre par une concavité, comme ceux des basaltes articulés. Parmi les *émeraudes* vertes de la Nouvelle-Grenade, on en trouve qui sont divisées naturellement en plusieurs tronçons séparés par la gangue qui les a traversés au moment de leur formation. La densité de l'*émeraude* n'est pas constante; elle varie, suivant les échantillons, de 2,67 à 2,76. Il en est de même de la dureté, que l'on représente par des nombres compris entre 7,5 et 8. Quelques minéraux, très-différents du silicate double d'alumine et de glucine que nous venons d'étudier, ont néanmoins reçu le nom d'*émeraude*. Voici les principaux :

— *Emeraude de Carthagène*. On a donné ce nom aux octaèdres limpides de fluorine verte.

— *Emeraude de France*. Bournon a décrit sous ce nom un minéral qu'il avait trouvé en petits cristaux hexagonaux dans l'ancienne province du Forez, où ils occupaient un filon de feldspath. La dureté de ces cristaux variait beaucoup : les uns étaient aussi durs que l'*émeraude* ordinaire, et les autres se laissaient facilement entamer par l'acier. La couleur en était tantôt uniformément verdâtre et tantôt en partie verte et en partie grise. Guyton de Morveau a aussi rencontré ce minéral dans un quartz de Bourgogne.

— *Emeraude du Brésil*. C'est la tourmaline verte, dont la couleur est sombre et tire sur le vert bouteille.

— *Fausse émeraude*. C'est la fluorine verte, appelée aussi *émeraude* de Carthagène.

— *Emeraude morillon*. C'est encore la même fluorine verte.

— *Emeraude orientale*. C'est la télésie verte de Haüy. De même plusieurs minéraux, tels que l'apatite et le quartz verdâtre, ont reçu à tort le nom de béryl. Le béryl bleu est le disthène; le béryl schorlacé est la pycnite; l'aigue-marine orientale est la topaze bleu verdâtre, et enfin le schorl aigue-marine de Saussure est l'épidote.

Émeraude, roman de M. Alexandre Weill, qui, publié d'abord par la *Revue française* en 1858, parut en volume chez Poulet-Malassis (1859, in-18), et a été depuis lors réimprimé sous divers formats. L'auteur a voulu y présenter un programme complet de ses idées en philosophie, en morale et en religion, et par là il s'est volontairement condamné à ne donner à la plupart de ses personnages qu'une vie de convention, une vie *idéale*, comme il le dit lui-même. Rien ne vaut la vie de l'esprit, c'est vrai; mais nous avons un corps qui est cloué à la terre, et M. Weill ne s'en est pas assez souvenu.

Emeraude est la fille de Gunter, bourgmestre de Francfort; elle est jeune, belle et riche; mais avant tout c'est la plus docile des filles de la *ville libre*. Ses traits, d'une grande pâleur, trahissent, sinon une santé délicate, au moins une nature nerveuse et impressionnable. Ses lèvres fines et roses annoncent un esprit à la fois pénétrant et judicieux. « Sur son front haut, large et lisse, ombragé par une chevelure soyeuse d'un blond châtain, resplendit un rayon de raison divine, et dans son regard bleu, profond, souriant, on entrevoit un coin de son âme, qui est toute candeur, toute bonté et toute charité. » En vraie Allemande, Emeraude est versée dans la littérature poétique de tous les pays; elle parle le français comme l'allemand, et peut lire sans dictionnaire un livre anglais ou italien. Son goût est pur. « Pour elle une robe représente la mélodie, et le reste de la toilette l'harmonie d'accompagnement. » Cette jeune fille, si accomplie en toutes choses, n'écoute que sa raison, toujours sa raison; c'est un être de raison, au grand dommage des grâces juvéniles. Vainement, la main sur son cœur, on cherche les frissons de la jeunesse, les tremblantes pudeurs de l'amour qui veut naître; ce cœur ne bat pas : il a été dévoré par la raison. Mais M. Weill sent, à son insu, la nécessité de sortir de la prison froide où il a renfermé son héroïne. Là est l'inconséquence d'Emeraude et du romancier. Emeraude aimera... qui? Un fou, un certain poëte nommé Walter, un être tout à fait en dehors de l'humanité. Le bourgmestre, après avoir longuement résisté, finit par donner son consentement à ce mariage; mais Emeraude est alors dangereusement malade d'une fièvre contractée en soignant son fiancé, atteint du même mal. Succomberont-ils ou reviendront-ils à la santé? On l'ignore. L'auteur lui-même a compris l'impossibilité de faire vivre de la vie réelle, sous les yeux du lecteur, cette ombre d'homme et cette ombre de femme. Au milieu de ces obscurités philosophiques ressort heureusement une figure gracieuse et humaine, celle de Johanna, la cousine d'Emeraude; c'est une vraie femme, coquette, frivole, un peu hypocrite, ornée de toutes les grâces et de tous les défauts de son sexe.

On retrouve dans ce roman M. Alexandre Weill tout entier, avec son esprit vaillant, plein de verdeur et de séve; mais on l'y retrouve plus que jamais avec ses tendances excessives. « Souvent, dit un critique, il manque de retenue et de goût; il se précipite, tête levée, à travers les obstacles, comme si d'avance il ne s'était tracé aucun plan; puis, soudain, enivré de sa propre pensée, doucement bercé par la musique qu'il se joue, il s'arrête et se perd dans des développements excessifs et touffus jusqu'à l'obscurcissement. » Mais, tout en constatant ces défauts, il faut louer plusieurs scènes du roman, bien proportionnées, bien dessinées, et surtout les nombreux détails pittoresques qui relèvent chaque page du livre.

Émeraudes (les cinq) de Fernand Cortez. V. CORTEZ.

ÉMERAUDES (montagne des), montagne de la haute Egypte. V. ZABARATH (mont).

ÉMERAUDE (île) ou **MACOUR**, île de Corail, dans la mer Rouge, sur la côte de Nubie, par 23° 50′ de lat. N., et 34° 32′ 30″ de long. E.; longueur, 2 kilom.; altitude, 30 m.

ÉMERAUDINE s. f. (é-me-rô-di-ne — rad. *émeraude*). Minér. Nom donné à la dioptase par de Lamétherie, parce que cette substance est d'un beau vert. ‖ Inusité.

— Entom. Nom vulgaire de la cétoine dorée : *L'*ÉMERAUDINE *est agréable à voir, à cause de ses belles couleurs*. (V. de Bomare.)

ÉMERAUDINÉ, ÉE adj. (é-me-rô-di-né — rad. *émeraude*). Hist. nat. Qui est d'un vert d'émeraude.

ÉMERAUDITE s. f. (é-me-rô-di-te — rad. *émeraude*). Minér. Nom donné par Daubenton à certaines variétés vertes de diallage.

— Encycl. L'*émeraudite* de Daubenton est d'un vert brillant, quelquefois nacré ou satiné, mais toujours opaque. Elle est colorée par l'oxyde de chrome et contient environ 8 centièmes de cet oxyde. On y trouve, en outre, 1 centième d'oxyde de cuivre, qui joue peut-être un rôle dans la coloration. D'après une analyse complète de Vauquelin, l'*émeraudite* renferme, sur 100 parties, 50 parties de silice, 21 parties d'alumine, 6 parties de magnésie, 13 parties de chaux et 8 parties d'oxyde de chrome. On a trouvé ce minéral près de Turin, au pied de la montagne de Musinet, sur la côte de Gênes, sur les bords du lac de Genève, dans des cailloux roulés composés du jade de Saussure, en Corse. L'*émeraudite* fait partie d'une roche composée de pétrosilex vert et de feldspath; elle forme dans cette roche taillée et polie des taches d'un beau vert satiné. On la connaît dans les arts sous le nom de *vert de Corse*.

ÉMÈRE s. m. (é-mè-re). Bot. Nom du séné bâtard, espèce de coronille.

ÉMERGÉ, ÉE (é-mèr-jé) part. passé du v. Emerger. Qui sort de l'eau, qui est sorti de l'eau : *A l'époque silurienne, les continents* ÉMERGÉS *étaient d'une faible étendue*. (L. Figuier.) *L'homme, enfant jeté sur la surface de sa planète récemment* ÉMERGÉE, *eut d'abord beaucoup à souffrir de l'inclémence des saisons*. (Toussenel.)

— Bot. Se dit des végétaux aquatiques dont le sommet s'élève au-dessus de la surface de l'eau.

ÉMERGEANT (é-mèr-jan) part. prés. du v. Emerger : *Le soleil,* ÉMERGEANT *d'une nuit sombre, éclairait le fleuve*. (Chateaub.) *Les ombres se replient devant l'astre du jour, lorsque,* ÉMERGEANT *à l'horizon, il monte et monte encore*. (Lamenn.) *A mesure que l'homme,* ÉMERGEANT *du monde inférieur, vit plus de la vie spirituelle, l'art aussi se spiritualise*. (Lamenn.) *Une borne milliaire antique,* ÉMERGEANT *de la terre brune, porte cette inscription :* Roma, via Appia, *accompagnée plus modernement des clefs et de la tiare*. (Th. Gaut.)

ÉMERGEANT adj. m. (é-mèr-jan — rad. *émerger*). Anc. jurispr. Se disait d'un dommage réel, positif, constitué par une vraie perte de ce qu'on avait, et non par la privation d'un gain : *Je ne trouve homme des nôtres à qui la défense des lois coûte, en gain cessant, en dommage* ÉMERGEANT, *disent les clercs, plus qu'à moi*. (Montaigne.) ‖ On écrivait aussi *émergent*.

ÉMERGEMENT s. m. (é-mèr-je-man — rad. *émerger*). Action d'émerger, de s'élever au-dessus du niveau des eaux : *L'*ÉMERGEMENT *des montagnes est attribué au feu intérieur*.

ÉMERGENCE s. f. (é-mèr-jan-se — rad. *émerger*). Lieu d'où sort une source, un liquide; apparition au dehors, sortie d'un milieu : *Point d'*ÉMERGENCE *d'un rayon qui a traversé le prisme. Les geysers dépassent la température de* 100°, *au point d'*ÉMERGENCE, *à la surface du sol*. (L. Figuier.)

— Production, apparition actuelle : *Il est impossible que le prince et les intérêts que sa mission est de défendre consentent à se réduire et s'annihiler devant les principes en* ÉMERGENCE *et les droits nouveaux qui se posent*. (Proudh.) ‖ Circonstance qui se produit, occasion pressante : *Dans cette* ÉMERGENCE, *il faut se décider*. ‖ Peu usité.

ÉMERGENT, ENTE adj. (é-mèr-jan, an-te — rad. *émerger*). Qui sort d'un milieu, qui se montre à l'extérieur : *Les terrains* ÉMERGENTS *ne se montrent qu'à la marée basse. Les rayons* ÉMERGENTS *prennent des directions variées, suivant la densité du milieu d'où ils émergent, et celle du milieu dans lequel ils s'immergent*.

— Fig. Qui se produit, qui se manifeste : *Dans la nuit du doute, les vérités* ÉMERGENTES *brillent comme de véritables étoiles*.

— Anc. jurispr. V. ÉMERGEANT.

— Chronol. Se dit de l'année à partir de laquelle on commence à compter les années d'une ère ou d'une période : *L'année* ÉMERGENTE *de l'ère chrétienne. L'an* ÉMERGENT *de l'ère des olympiades*.

— Minér. Se dit d'un cristal composé de six prismes rhomboïdes, dont cinq tendent à former un seul prisme, tandis que le sixième paraît sortir de cet assemblage pour faire des angles rentrants avec les deux prismes adjacents.

— Antonyme. Immergent.

ÉMERGER v. n. ou intr. (é-mèr-jé — du latin *emergere*, sortir du lieu où l'on était plongé, paraître à l'horizon; de *e*, hors, et *mergere*, plonger. Ce dernier mot se rapporte à la racine sanscrite *masj*, *maj*, *masg*, allemand *merche*, lithuanien *merkiu*, plonger. C'est à cette racine que se rapportent les noms de divers oiseaux plongeurs, par exemple l'indoustani *margiya*, plongeon, latin *mergus*, ancien allemand *merrich*. En sanscrit, *maggika* désigne la grue indienne. Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o : J'émergeai*, *nous émergeons*). Sortir de l'eau, se montrer au-dessus du niveau de l'eau : *Les roches qui* ÉMERGENT *à la marée basse. L'époque géologique où les continents* ONT ÉMERGÉ. *Un passager peut voir les barques* ÉMERGER *peu à peu du lac à sa limite apparente*. (L. Figuier.) *La ville d'Alger toute blanche* ÉMERGE *du milieu des flots*. (Feydeau.)

— Par ext. Sortir d'un milieu; s'élever au-dessus d'un niveau : *Les rayons changent de direction lorsqu'ils* ÉMERGENT *d'un milieu pour passer dans un autre dont la densité n'est pas la même. Des soleils après des soleils* ÉMERGENT *de l'immensité*. (Chateaub.) *La fontaine le Sprudel, à Carlsbad,* ÉMERGE *de terre entre l'église et la Tèple*. (Chateaub.) *Les travailleurs étaient depuis longtemps déjà à l'ouvrage, et l'on voyait de loin* ÉMERGER *des vagues du blé leur tête crépue ou rase*. (Th. Gaut.) *Pendant cette scène, le soleil* ÉMERGEAIT *petit à petit de l'horizon*. (Th. Gaut.)

— Fig. Se produire, se manifester : *La vérité finit toujours par* ÉMERGER *au-dessus du flot des erreurs. Athanase revient quand Julien est passé; Valens le proscrit, et il se cache au tombeau de son père; enfin il* ÉMERGE *une dernière fois de l'ombre, et, torrent calmé, achève paisiblement sa course*. (Chateaub.) *Que des profondeurs de l'Orient* ÉMERGE *dans sa splendeur celui qui dissipera ces ténèbres*. (Lamart.)

ÉMERI s. m. (é-me-ri — du grec *smuris*, *smiris*, émeri, par l'italien *smeriglio* et l'espagnol *esmeril*. Le grec *smuris* se rapporte sans doute à la racine *mar*, *smar*, broyer, écraser, parce que l'émeri polit en broyant, ou peut-être à la racine *mur*, briller, probablement voisine de *mar*). Minér. Corindon granulaire, qui, pulvérisé, sert à polir les métaux, les pierres fines, les cristaux : *Ne t'étonne pas si le méchant trouve à mordre sur toi : l'*ÉMERI *mord bien sur le diamant*. (Max. orient.) ‖ Quelques-uns disent par erreur ÉMERIL.

— Techn. Nom donné à des taches noires que l'on trouve dans certains marbres, et qui sont formées par des matières dures.

— Techn. *Potée d'émeri*, Matière mêlée d'émeri qui tombe de la meule des lapidaires, et qui sert aux mêmes usages que l'émeri, après qu'on l'a fait sécher. ‖ *Bouchon à l'émeri*, Bouchon de verre usé sur le flacon même à l'aide de l'émeri, afin d'obtenir un bouchage plus parfait.

— Encycl. L'*émeri* présente une structure grenue et serrée. Il a une cassure inégale, et sa couleur varie du gris foncé au gris bleuâtre. Son caractère le plus distinctif est la dureté, qui ne le cède en rien à celle des autres variétés de corindon. La densité de l'*émeri* est égale à 4 en moyenne. Il est opaque ou légèrement translucide sur les bords; il ne fond pas au chalumeau. Il agit souvent sur l'aiguille aimantée et est conducteur de l'électricité. L'*émeri* appartient aux roches schisteuses métamorphiques. Ainsi, à Oschenkoff, en Saxe, on le trouve dans le micaschiste; à Naxos, il existe dans les calcaires et dans les dolomies saccharoïdes; à Gumuch-Dagh, près d'Ephèse, il présente à la fois les deux modes de gisement dans le granite et dans le calcaire saccharoïde. Smithson Teunant a trouvé dans l'*émeri* de Naxos 80 parties d'alumine, 4 parties de fer et 3 parties de silice. Ce savant a retiré de l'*émeri* de Saxe 50 parties d'alumine, 32 parties d'oxyde de fer et 8 parties de silice. Vauquelin a reconnu que l'*émeri* de Jersey est formé de 70 parties d'alumine pour 30 parties d'oxyde de fer. L'*émeri* est très-précieux pour les arts, en raison de sa dureté, qui le rend propre à polir les métaux et les pierres; mais, pour s'en servir, il faut le réduire en poudre de diverses grosseurs. On emploie, pour obtenir ces poudres, la méthode suivante : on broie la pierre à l'aide de moulins d'acier; ensuite, pour en séparer les poudres de différents degrés de finesse, on délaye dans de l'eau la masse broyée. On laisse cette eau reposer une demi-heure et on la jette, parce qu'elle ne contient qu'une poussière trop ténue. On délaye de nouveau le dépôt; on laisse reposer l'eau une demi-heure et on la décante encore trouble; la poudre qu'elle dépose est de l'*émeri* de la plus grande finesse. On délaye ainsi le premier dépôt jusqu'à ce qu'il ne laisse plus rien déposer au bout d'une demi-heure. Alors on ne laisse plus reposer les eaux, dans lesquelles on agite toujours ce premier dépôt, que quinze minutes, ensuite que huit minutes, quatre minutes, deux minutes, une minute, et enfin trente secondes. On a, par ce procédé, des *émeris* de diverses grosseurs. L'*émeri* est employé avec de l'eau pour le travail des pierres, et avec de l'huile pour celui des métaux. On distingue, dans le commerce, trois sortes ou qualités principales d'*émeri :* 1° l'*émeri* des Indes orientales; c'est une roche micacée, renfermant des lames de talc blanc ou rougeâtre et de petits grains qui paraissent être du fer oxydulé. Il sert à polir les glaces à la manufacture du faubourg Saint-Antoine, à Paris. 2° L'*émeri* d'Angleterre, c'est-à-dire de Jersey. Il ressemble à du fer oxydulé en masse, mêlé de quelques grains pierreux et de quelques lames de mica blanc; il donne une poussière d'un rouge foncé. 3° L'*émeri* de Smyrne. Il tient le milieu entre les deux précédents. Il est micacé, mais moins que l'*émeri* des Indes orientales, et il renferme également du fer oxydulé octaèdre et du fer sulfuré. Il se trouve dans l'île de Naxos, en fragments épars et roulés au pied des montagnes primitives. On voit aussi de l'*émeri* en Italie, dans l'ancien duché de Parme; en Espagne, près de Ronda, dans le royaume de Grenade; au Pérou; enfin, M. Jackson en a récemment découvert un gisement remarquable dans les Etats-Unis. Ce gisement constitue un banc inépuisable, situé dans le territoire de la ville de Chester, dans le Hampdenshire, au milieu de l'Etat de Massachusetts. On exploitait ce banc depuis plus de deux ans dans la persuasion que c'était un banc de minerai de fer magnétique; mais on trouvait, comme il est facile de le comprendre, le minerai trop réfractaire pour être fondu seul, et on le mélangeait avec du carbonate de fer et de l'hématite. L'épaisseur de ce banc varie de 3 à 10 pieds; en moyenne, elle n'est pas inférieure à 4 pieds. Il affleure sur la montagne méridionale, près de la base, et on le suit d'une manière continue jusque près du sommet, dont la hauteur perpendiculaire au-dessus de la base est de 750 pieds. Il coupe aussi la montagne septentrionale, où il présente une puissance moyenne de 6 pieds et un grain cristallin assez gros, comme le corindon massif ou granulaire. Ce grand banc a été suivi sur une longueur de 4 milles, dans la direction du nord-est au sud-ouest. L'*émeri* de la montagne du Nord n'est pas mélangé de fer et est plus pur que les échantillons de Naxos et de l'Asie Mineure; sa pesanteur spécifique est de 3,75 à 3,80; celle de l'*émeri* de la montagne du Sud, qui est toujours mélangé d'un peu de minerai de fer, est de 4,02 à 4,18. La densité du meilleur *émeri* de Naxos est de 3,71 à 3,72; enfin l'*émeri* de Chester, appliqué au polissage de l'acier, a donné un résultat supérieur à celui de l'*émeri* de Naxos dans la proportion de 20 à 15. Le gisement nouvellement découvert est situé près d'une manufacture d'armes où il rendra de très-grands services. « Il mettra fin, dit M. Jackson, au monopole exercé par la compagnie anglaise qui possède les gisements de Naxos et de l'Asie Mineure, les seuls connus jusqu'à présent. »

ÉMERI, nom de divers personnages français. V. ÉMERY.

ÉMERIAU (Maurice-Julien, comte), vice-amiral français et pair de France, né à Carhaix (Finistère) en 1762, mort à Toulon en 1845. Le jeune Emeriau, issu d'une ancienne famille d'origine écossaise, entra dans la marine à l'âge de treize ans, comme volontaire d'honneur, se distingua dans la guerre d'Amérique, prit part à la bataille d'Ouessant et assista à onze autres combats ou siéges, où il fut plusieurs fois grièvement blessé. A la Grenade, notamment, et au siége de Savannah, il entra le premier dans les tranchées; il reçut à cette occasion du comte d'Estaing le grade de lieutenant de frégate, et du congrès américain la croix de Cincinnatus. Aux Saintes, il montra une bravoure héroïque et reçut deux blessures graves. En 1786, Emeriau fut nommé sous-lieutenant de vaisseau, et fit, en cette qualité, diverses campagnes à Cayenne, aux Etats-Unis, dans l'Inde et à Saint-Domingue, où il comprima momentanément l'insurrection des noirs. En 1792, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau; il était de l'escorte qui conduisit en Amérique les bâtiments échappés à l'incendie du Cap; puis il passa sous les ordres de l'amiral Vaustabel et conduisit jusqu'à Brest l'aile gauche du précieux convoi de 410 voiles, chargé de grains, qui sauva la France de la disette. En 1795, Emeriau passa capitaine de vaisseau. Il fit partie de l'expédition d'Irlande sur le *Jemmapes*, et de celle d'Egypte sur le *Spartiate*, avec la qualité de chef de division. A Malte, il entra le premier dans le fort sous le feu des batteries ennemies. Il se couvrit de gloire à la bataille d'Aboukir, où il soutint un combat héroïque contre le *Theseus* et le *Vanguard*, soutenus plus tard par deux autres vaisseaux ennemis; enfin, près de couler bas, criblé de blessures, le bras droit fracassé, il dut se rendre. Nelson voulut que ce fût à lui-même que le brave Emeriau rendît son épée, et Bonaparte lui écrivit du Caire pour le complimenter sur sa bravoure. En 1801, Emeriau fut nommé contre-amiral. Chargé, l'année suivante, de transporter des troupes à Saint-Domingue, il contribua puissamment à sauver la ville de Port-au-Prince, assiégée par Dessalines. Il alla prendre ensuite à Ostende le commandement en chef de l'aile droite de la flottille, mit ce port dans le meilleur état de défense, et y fit exécuter les armements nécessités par le projet de descente. En 1804, le contre-amiral Emeriau fut chargé de la préfecture maritime de Toulon, qu'il garda jusqu'en 1814. Il fut cependant un instant appelé à remplacer provisoirement, à Rochefort, Villeneuve. En 1810, il reçut le titre de comte, et, l'année suivante, celui de vice-amiral et de commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée. Il exerça ce commandement pendant trois années, manœuvrant constamment en présence de forces supérieures, sans perdre un seul navire, mais non pas sans en enlever plusieurs à l'ennemi. Vers la fin de 1812, le ministre de la marine, duc Decrès, ayant songé à donner sa démission, l'empereur désigna Emeriau pour le remplacer; mais Decrès demeura à son poste. En 1813, le vice-amiral Emeriau, chargé par Masséna de la défense du littoral méditerranéen, sut, malgré des ressources très-insuffisantes, repousser l'invasion et conserver à la France sa flotte et son arsenal, en faisant appel au dévouement de ses équipages, qui abandonnèrent patriotiquement à l'Etat 15 jours de leur solde. En 1814, après la déchéance de Napoléon, Emeriau continua, tout en arborant le drapeau blanc, de défendre la flotte contre l'avidité anglaise, et obtint même de lord Enmouth, qui commandait la flotte anglaise devant Toulon, le retour de 4,000 Français détenus depuis trois années dans l'île de Cabrera. Le 9 juin, il fut fait chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII, et le 24 août suivant, grand-croix de la Légion d'honneur. Pendant les Cent-Jours, Napoléon le nomma pair de France; mais ce titre ne fut pas ratifié par Louis XVIII, à la seconde Restauration. Toutefois Emeriau fut conservé au nombre des vice-amiraux en activité de service jusqu'en juillet 1816, époque où il fut mis à la retraite. En 1831, Louis-Philippe l'appela à la Chambre des pairs, où depuis longtemps, dans l'opinion publique, son mérite et ses longs services lui avaient fait une place. Le nom d'Emeriau est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile.

ÉMERIC ou **HENRI**, roi de Hongrie, mort vers 1204. Il était fils de Bela III, et succéda à son père en 1196. Les Vénitiens, aidés des croisés, lui enlevèrent la ville de Zara, avant qu'il eût le temps de venir la leur disputer (1202). Il mourut deux ans après, laissant le trône à son fils Ladislas III.

ÉMERIC (Louis), trouvère français, qui vivait au XIVe siècle. Il était seigneur de Rochefort en Poitou. Emeric fut d'abord secrétaire du roi d'Aragon, Jayme II, puis de Philippe le Long, qui devint roi de France. Il fit quantité de vers et de chansons à la gloire d'une demoiselle nommée Florence de Forcalquier. Quelques-unes de ces pièces sont fort jolies, entre autres celle qui commence par ces vers :

Cascun jour mes ben a fort mays d'un an,
Quand jou ne vesi aquella que tant amy!

c'est-à-dire :

Chaque jour est pour moi d'une longueur extrême
Lorsque je ne vois pas le cher objet que j'aime.

Les vers d'Emeric obtinrent un grand succès. Pétrarque en parle lorsqu'il dit dans son poëme du *Triomphe de l'Amour* :

Amerigo, Bernardo, Ugo et Anselmo,
E mille altri ne vidi a cui la lingua,
Lancia, et spada fu sempre, e scudo, e elmo.

ÉMERIC ou **EYMERIC** (Nicolas), théologien espagnol, né à Girone en 1320, mort dans la même ville en 1399. A l'âge de quatorze ans, il entra dans l'ordre des dominicains, devint grand inquisiteur d'Aragon et montra autant de zèle à poursuivre les hérétiques que d'habileté à résoudre les questions les plus ardues du dogme et du droit canon. S'étant attaché au parti de Clément VII, il vint avec lui s'établir à Avignon et se réfugia de nouveau auprès de ce pape, lorsque les excès de son zèle orthodoxe eurent contraint le prince Jean à l'expulser du royaume d'Aragon. Il revint cependant mourir dans sa patrie, laissant un très-grand nombre d'ouvrages théologiques, tous inspirés par un zèle dévorant pour les progrès de la foi, et dont un a une importance capitale; c'est un livre qui, peut-être, a fait plus de ravages sur la terre que la peste elle-même; il est intitulé : *Directorium inquisitionis* (1376), contient la *preuve* longuement développée des droits du sacré tribunal, et détaille la façon de procéder contre les hérétiques. C'est le code du saint-office, code si religieusement, si atrocement appliqué par Torquemada! Quelle que soit la pensée qui a inspiré un pareil livre, on ne peut s'empêcher de regretter que celui qui l'a écrit ait vécu, ou qu'il ne soit point mort avant d'en avoir conçu et exécuté l'abominable dessein. Parmi ses autres ouvrages, nous nous bornerons à citer : *De principiis naturalibus* (1351); *Tractatus contra dæmonum invocatores* (1364); *De potestate papali seu summi pontificis* (1383); *De peccato originali et de conceptione B. Virginis* (1384); *Tractatus contra doctrinam Raymundi Lulli* (1395); *Elucidarius elucidarii* (1393); *Tractatus contra præfigentes certum terminum finis mundi* (1395); *Contra Universitatem Parisiensem Dei Ecclesiam impugnantem responsiones* (1395); *Tractatus contra astrologos imperitos atque necromanticos* (1395); *Confessio fidei christianæ* (1396); *Tractatus contra alchimistas* (1390); *Correctorium corruptorii* (1396); *Tractatus super declarationes XXII articulorum magistri sententiarum* (1397), etc.

ÉMERIC (Jean-Joseph), avocat et littérateur français, né à Eyguières (Provence) vers 1755; on ignore l'époque de sa mort. Il a composé, à l'époque de la Restauration, des ouvrages royalistes fort remarquables par leur